

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2020 A 19 H 30

L'an **deux mil vingt le VINGT NEUF JUIN à dix-neuf heures trente**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du foyer socio-culturel suite à la convocation du **22 juin 2020**.

## Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jean-Paul HILPERT, Eliane FISCHER, François SALING, Sandrine BOESZE, Tulio PALA, Souhaila BOUKROUNA, Frédéric BAUMANN, Walter GATTERA, Sandrine TOURDOT, Dominique LEBLANC, Philomène MARGANI, Jean PROFIT, Francesca DI PIETRO, Serdal KOC, Stéphanie COLLE, Lionel ULLMANN, Nadine FORTE, Jonathan GIGLIA, Françoise NAPOLI, Dany BECKER, Marie-Louise ARNOLD et Jonathan SNIATECKI

## Absents excusés et procurations :

- Stéphanie COLLE
- Pascale BOTZUNG donne procuration à M. François SALING

## Approbation du dernier compte rendu

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : M. Dominique LEBLANC

## **Le Maire propose de rajouter les points suivants :**

- Caserne des Pompiers
- Transport scolaire
- Participation de la commune à la Cantine Scolaire
- Avis de la Commune sur la vente de 6 logements Bâtiment rue André Malraux

## **I) FINANCES**

### **I.A. Budget Primitif 2020.**

#### Vote et approbation du budget principal

Le Conseil Municipal décide, à la majorité moins une opposition (Dany BECKER), d'adopter le budget primitif 2020.

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses comme en recettes à 1.443.936 €.
- La section d'investissement s'équilibre quant à elle en dépenses comme en recettes à 984.009 €.

### **I.B. Vote du taux des impôts locaux pour l'exercice 2020**

Le Conseil Municipal décide à **l'unanimité** :

- **de reconduire en 2020** le taux des taxes comme suit :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>2 073 000,00 €</b>	<b>16,13%</b>	<b>334 374,90 €</b>
<b>Taxe foncière</b>	<b>1 725 000,00 €</b>	<b>16,54%</b>	<b>285 315,00 €</b>
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	<b>23 100,00 €</b>	<b>48,00%</b>	<b>11 088,00 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>630 777,90 €</b>

### **I.C. Budget 2020 de l'ASBH**

Le Conseil Municipal est appelé à adopter le budget 2020 présenté par l'ASBH pour les actions périscolaires, et les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergements).

Le Conseil Municipal après présentation du budget prévisionnel annuel décide à la majorité moins une opposition (Walter GATTERA) :

- **D'adopter** le budget de l'ASBH tel qu'il est défini en termes d'actions :
  - Périscolaire pour 30 enfants y compris la cantine (30 enfants avec mise à disposition de 2 ATSEM).
  - ALSH à raison 7 semaines pour 18 grands et 6 petits.

**Montant de la prestation** : 31.000 € (périscolaire) et 25.000 € (ALSH) soit au total 56.000 €.

- **D'autoriser** le Maire à signer la convention et toutes les pièces qui s'y rapportent.

### **I.D. Chantiers Educatifs 2020 avec l'association « Moissons Nouvelles »**

L'association « Moissons Nouvelles » propose à la commune de Théding de reconduire une convention de partenariat pour la mise en place d'un « Chantier éducatif spécifique » pour 8 jeunes. Ce chantier est prévu du 17 au 21 août 2020 et s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 21 ans. Le coût est estimé à 4.200 €. Le volume de travail hebdomadaire est fixé à 30 heures par jeunes. Les horaires de travail sont de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.

Le Conseil Municipal, après exposé du Maire décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Maire à signer la convention de partenariat et toutes les pièces qui s'y rapportent.

### **I.E. Demande de diminution du prix de location de la Chasse Communale**

L'association TATINGA représentée par M. Sébastien MERTZ sollicite une diminution du prix de location de la chasse communale qui arrivera à terme en 2024.

Ce point avait déjà fait l'objet d'un débat à la dernière réunion de la commission des finances. Pour information, le prix payé pour cette location par l'association était de 3.272 € en 2020 et 3.259 € en 2019.

Le Conseil Municipal après exposé du Maire et après avis défavorable de la commission des finances, décide, à l'unanimité, de ne pas diminuer le prix de la location de la chasse communale.

## **II) Commission Communale des Impôts (mandat 2020-2026)**

### **II.A. Propositions de 16 délégués titulaires et 16 délégués suppléants**

Chaque nouvelle mandature municipale (2020-2026) impose le renouvellement de la commission locale des impôts. A cet effet les membres du conseil municipal sont amenés à proposer 16 délégués titulaires et autant de suppléants à la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP). Les délégués qui seront retenus par la

DGFIP et comptabilisés au nombre de 16 soit 8 titulaires et 8 suppléants seront amenés à siéger annuellement au sein de la Commission Communale des Impôts.

Qualité	Nom	Prénom	Adresse	Ville
Monsieur	HANSER	Thiébaut	44 rue Principale	57450-THEDING
Monsieur	DAHLEM	Régis	49 rue Principale	57450-THEDING
Monsieur	VALDING	Roland	7 Clos des Mélèzes	57450-THEDING
Monsieur	LEBRE	Philippe	12 rue Principale	57450-THEDING
Madame	EBERHARD	Monique	22 rue Principale	57450-THEDING
Monsieur	ZINS	Christian	30 b, rue Principale	57450-THEDING
Madame	KOLESKA	Aurore	48 rue Principale	57450-THEDING
Madame	MILUTINOVIC	Jeannette	9B Rue de Farébersviller	57450-THEDING
Madame	NEUMANN	Sandra	9E Rue de Farébersviller	57450-THEDING
Monsieur	KELLER	Edouard	11 A rue des Trembles	57450-THEDING
Madame	HAEN	Doris	11 rue des Prés	57450-THEDING
Monsieur	SCHMITT	Jean-Paul	12 rue des Prés	57450-THEDING
Madame	OSWALD-VAROQUI	Yolaine	3 Impasse des Prés	57450-THEDING
Monsieur	PORTHA	Denis	3 rue des Bleuets	57450-THEDING
Monsieur	KUCHNO	Richard	37 rue des Bleuets	57450-THEDING
Monsieur	DUBRUQUE	André	22 rue des Bleuets	57450-THEDING
Madame	GRZESKOWIAK	Christiane	7 Clos des Bouleaux	57450-THEDING
Monsieur	JOHANN	Robert	31 rue d'Ebring	57450-THEDING
Madame	GRAUSEM	Lila	30 rue de la Chapelle	57450-THEDING
Monsieur	BOUR	Gérard	10 rue des Quatre Vents	57450-THEDING
Madame	BOUHRIM- VARVERI	Anna	2F rue du Heckenetzal	57450-THEDING
Monsieur	MEYER	André	23 rue de la Montagne	57450-THEDING
Monsieur	MERTZ	Sébastien	22 rue de Cocheren	57450-THEDING
Monsieur	WAGNER	Martial	6 Clos des Cèdres	57450-THEDING
Monsieur	PIQUARD	Thierry	15 B rue des Ecoles	57450-THEDING
Monsieur	DELOGU	Jean	17 Allée de la Forêt	57450-THEDING
Madame	URBAS	Marie-Jeanne	3/4 rue de la Cité	57450-THEDING
Monsieur	LE VAN CAU	Roger	16 impasse des Roseaux	57450-THEDING
Monsieur	KARA	Gurdal	13/1 rue du Buchwald	57450-THEDING
Monsieur	KOC	Oner	5C rue du Buchwald	57450-THEDING
Monsieur	NAILI	Azdine	8 Impasse des Sources	57450-THEDING
Monsieur	PALA	Graziano	4 b rue de Puttelange	57450-THEDING

### III) JURY CRIMINEL

#### III.A. Tirage au sort public des jurés pour l'année 2021

Comme chaque année, les membres du Conseil Municipal sont appelés à tirer au sort sur la liste électorale 6 personnes soit un nombre de noms triple à celui fixé à l'article 2 de l'arrêté préfectoral. Seules deux personnes seront susceptibles de figurer sur la liste du jury criminel qui sera appelé à siéger en 2021.

Le Conseil Municipal se propose de tirer au sort publiquement des listes électorales communales des 3 bureaux de vote, un nombre 6 personnes. Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ADRESSES	VILLES
KOENIG	Jacky Marc	7-juil.-60	30 RUE DE COCHEREN	57450 - THEDING
PEROZZIELLO	Anna	18-sept.-65	4 IMPASSE DE LA SITTERSWEIS	57450 - THEDING
BALTHAZAR	Erwin, Eric	15-déc.-69	17 IMPASSE DES CHENES	57450 - THEDING
BOURG	Armand	19-déc.-52	1 ALLEE DE LA FORET	57450 - THEDING
BOILVIN	Philippe, Bernard	16-nov.-69	1/12 IMPASSE DES SOURCES	57450 - THEDING
BENAISSOU	Mammar	23-mars-59	1/B RUE DES TAMARIS	57450 - THEDING

## IV) DIVERS

### IV.A. Avenir de la Caserne des Pompiers

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur le devenir de la caserne des pompiers désaffectée situé au quartier Sud de Thédning. Une demande d'estimation a été formulée par mail au Service des Domaines en avril 2019 et complétée en juin 2019 par les diagnostics DTA et DPE nécessaires pour finaliser le dossier au niveau de la DGFIP. La transmission par mail de ces documents n'a donné lieu à aucune estimation à ce jour.

Le Conseil Municipal,

Considérant que la demande d'évaluation faite au Service des Domaines en date du 11 avril 2019 et complété en juin 2019 par les différents diagnostics n'a pas abouti dans les délais.

Décide, à l'unanimité **d'autoriser** le Maire :

- **A prendre l'attache** de Me PAX notaire à Puttelange-aux-Lacs pour une évaluation du bien. Pour éviter la spéculation financière la mairie se réserve un droit de reprise en cas de revente et l'usage du bâtiment devra être maîtrisé (choix de l'occupant et de l'activité seront précisés au notaire).
- **A entamer** les négociations avec plusieurs acquéreurs dans les intérêts de la commune.

22 h 15 départ de Nadine FORTE et Dany BECKER

### IV.B. Transport Scolaire 2020-2021

La commission jeunesse et affaires scolaires qui s'est réunie le 25 juin dernier dans la salle du Conseil Municipal propose de limiter le transport scolaire à 2 trajets (le matin et le soir).

Un devis a été demandé à TRANSDEV de Saint-Avold sur deux bases à savoir 4 trajets et 2 trajets.

Au regard du conseil d'école du 29 juin 2020, et dans l'attente de la réalisation d'un cheminement piétonnier, il est décidé de continuer le transport scolaire à raison de 4 trajets par jour.

#### **IV.C. Cantine Scolaire – RENTREE 2020-2021**

##### **Participation financière de la commune aux enfants des premières tranches qui prendront leur repas au sein de la cantine**

Dans ce point, il était prévu qu'en cas de limitation du transport scolaire à 2 trajets par jour à raison d'un le matin et un le soir l'économie réalisée devait permettre la réduction du prix de la cantine des deux premières tranches des tarifs sociaux de 3,50€ et 4,50€ pour les enfants scolarisés au groupe scolaire « La Clef des Champs ».

Le transport scolaire n'étant pas réduit à 2, ce point fera l'objet d'un nouveau débat ultérieurement.

#### **INFORMATION**

##### **Vente de la société LOGIEST de 6 logements sociaux – rue André Malraux**

La société LOGIEST souhaite engager un programme de vente de 6 logements sociaux dans la commune. Il s'agit de 6 logements situés dans le bâtiment rue André Malraux.

Conformément au Code de la Construction et de l'Habitation modifié par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018-art 97 (V), la consultation de la commune d'implantation du bien à céder est nécessaire dans les deux mois qui suivent la demande.

Le Conseil Municipal décide, après exposé du Maire, d'émettre un avis favorable sur ce point.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 35**